

SANTÉ INFO DROITS
01 53 62 40 30

la ligne du **CISS**

s'adresse à
toute personne
confrontée
à des difficultés,
des doutes,
des interrogations :



UNE ACTION
MISE EN PLACE
PAR



SANTÉ INFO DROITS
01 53 62 40 30*

la ligne du **CISS**

Santé Info Droits est une ligne créée et mise en œuvre par le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS).

Le CISS regroupe des associations intervenant dans le champ de la santé, à partir des approches complémentaires de personnes malades et handicapées, de personnes âgées et retraitées, de consommateurs et de familles. Notre rôle est de défendre les usagers du système de santé en les informant sur leurs droits et en apportant appui et conseil à leurs représentants dans les instances de santé.

L'équipe d'écouterants de SANTÉ INFO DROITS est composée d'avocats, de travailleurs sociaux et de juristes spécialisés soumis au secret professionnel et bénéficiant de sessions régulières de formation en lien notamment avec les associations membres du CISS.

UNE QUESTION
Juridique ou **Sociale**
liée à la santé...

**POUR LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS
DU SYSTÈME DE SANTÉ**

Leurs droits et leurs missions,
le fonctionnement des instances
dans lesquelles ils siègent...

POUR LES USAGERS ET LE GRAND PUBLIC

Les implications d'ordre juridique ou
social résultant de l'état de santé.

**POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
ET DU SOCIAL / LES ACTEURS ASSOCIATIFS**

Le suivi et l'accompagnement
des personnes auprès desquelles
ils agissent.

Santé Info Droits
est soutenu par :



**LES ACTIONS
DU CISS SONT FINANCÉES
PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

ASSOCIATIONS
MEMBRES
DU CISS

ADMD - AFD - AFH - AFM - AFPric - AFVD - AFVS - AIDES
- ALLIANCE DU CŒUR - ALLIANCE MALADIES RARES -
ANDAR - APF - AUTISME FRANCE - AVIAM - EPILEPSIE
FRANCE - FAMILLES RURALES - FFAAIR - FNAIR - FNAPSY
- FNAR - FNATH - FRANCE ALZHEIMER - FRANCE
PARKINSON - FSF - GÉNÉRATIONS MOUVEMENT
- LA CSF - LE LIEN - LIGUE CONTRE LE CANCER -
MÉDECINS DU MONDE - RENALOO - SOS HÉPATITES
- TRANSHÉPATE - UAFLMV - UNAF - UNAFAM - UNAFTC
- UNAPECLE - UNAPEI - UNISEP - UNRPA - VAINCRE LA
MUCOVISCIDOSE - VMEH

B-2016-40-E1-16

... des écouterants
spécialistes
vous informent
et vous orientent.

* Accessible à tous, les après-midis du lundi au vendredi à partir de 14h,
sur l'ensemble du territoire, sans condition d'adhésion, pour le coût d'une
communication normale.

Vous pouvez aussi poser votre question en ligne sur
www.leciss.org/sante-info-droits



Exemples
de questions
auxquelles
SANTÉ INFO DROITS
peut répondre...



REPRÉSENTANTS DES USAGERS



► CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS DE REPRÉSENTATION

« Je suis représentant des usagers dans un hôpital. Mes coordonnées ne sont pas dans le livret d'accueil. Comment les patients pourront-ils me contacter en cas de difficulté ? »

► STATUT DU REPRÉSENTANT

« Je suis membre de la commission des usagers dans un hôpital, elle se réunit toujours en semaine, quels sont mes droits par rapport à mon employeur ? »

USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ GRAND PUBLIC



► DROITS DES MALADES

« Il y a quatre ans, j'ai été hospitalisée. J'ai besoin d'avoir accès à mon dossier médical pour une nouvelle opération. Ce n'est pas trop tard, je peux encore le récupérer ? Comment je dois procéder ? »

► ACCÈS ET PRISE EN CHARGE DES SOINS

« Je n'ai pas beaucoup de revenus, je n'ai pas de mutuelle mais j'en aurais besoin. Puis-je bénéficier d'une aide ? »

« Je vais me faire opérer la semaine prochaine, le secrétariat de l'hôpital vient de m'appeler pour me dire que je devrai payer 300 euros non remboursés par la Sécurité sociale. Je ne comprends pas, je suis pourtant à 100%. »

► INDEMNISATION DES ACCIDENTS MÉDICAUX

« Malgré des radios très explicites, mon cancer n'a pas été détecté assez tôt. Mon traitement a donc été retardé inutilement et son efficacité a surtout été gravement réduite. Je veux engager une procédure pour que mon préjudice soit indemnisé. Comment faire ? »

► DROITS DES USAGERS DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

« Je vis dans une résidence pour personnes handicapées, je ne suis pas d'accord avec le règlement intérieur, à qui m'adresser ? »

► DISCRIMINATION

« Un propriétaire d'un logement a refusé de me louer son appartement en raison de mon handicap. Que puis-je faire ? »

PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL / ACTEURS ASSOCIATIFS



► ACCÈS À L'EMPRUNT ET À L'ASSURANCE

« Je suis assistante sociale hospitalière. Une des personnes que je suis veut acheter un appartement, elle a des problèmes de santé, je sais qu'il existe un dispositif favorisant l'accès à l'assurance des personnes malades, comment cela fonctionne exactement ? Car elle doit remplir un questionnaire de santé. »

► TRAVAIL

« J'ai un patient qui m'interroge sur ses droits. Il est en mi-temps thérapeutique depuis 6 mois. Compte tenu de l'évolution de sa situation médicale, il ne semble pas capable de reprendre à temps plein tout de suite. Combien de temps peut-il rester en mi-temps ? Son employeur peut-il le licencier ? »

► SECRET MÉDICAL

« Je suis infirmière scolaire. Un mineur, qui souhaite absolument garder secret son état de santé vis-à-vis de ses parents, risque de devoir subir une intervention chirurgicale. Comment va-t-il pouvoir faire ? »

et **Toute Question**
portant **notamment**
sur :

L'aide à la complémentaire santé (ACS), l'allocation adulte handicapé, les indemnités journalières et la pension d'invalidité, la médecine du travail, les discriminations liées au handicap ou à la santé, la prise en charge des affections de longue durée, le consentement aux soins, le médecin traitant, le dossier pharmaceutique, etc.

